



This project is co-funded by the Civil Justice Programme of the European Union



EUROPEAN  
EXPERTISE  
& EXPERT  
INSTITUTE

JUST/2013/JCIV/AG/4664

Shaping Expertise across European Justice Systems

## Ambassade de France – Rome – Le 28 mai 2015

### Allocution de Jean Raymond Lemaire, Président de l'EEEI

Cela fait 10 ans que l'idée de faire progresser et d'harmoniser l'expertise judiciaire en Europe est née.

Pour l'anecdote ou l'histoire, c'était au cours d'un déjeuner à Versailles, avec le Premier Président de la Cour d'Appel, Vincent Lamanda, qui deviendra quelques mois plus tard Premier Président de la Cour de Cassation Française.

La conférence de Rome qui va se tenir demain montrera que l'idée progresse. Les travaux menés depuis plus d'un an, dont la conférence de demain est une des étapes importante, vont aboutir à la réalisation d'un guide des bonnes pratiques de l'expertise judiciaire dans le domaine civil.

Pourquoi Rome ? La raison est double.

- Tout d'abord en reconnaissance du soutien permanent du Premier Président Giorgio Santacroce, en tant que Premier Président de la Cour d'Appel de Rome puis de la Cour de cassation. Qu'il en soit ici remercié très sincèrement.
- C'est par ailleurs un choix symbolique. En effet, lorsque la décision a été prise avec le Premier Président Giorgio Santacroce, l'Italie allait prendre la Présidence de l'Union Européenne. Les travaux de l'EEEI et le projet EGLE sont totalement et exclusivement européens.

Au nom de l'EEEI comme à titre personnel, je tiens à remercier tout particulièrement Madame l'Ambassadrice de France, qui nous offre ce cocktail dans cet exceptionnel palais très justement renommé dans le monde entier.

L'EEEI voit dans cet accueil un encouragement et une reconnaissance de la France, mon pays, pour ce projet européen et citoyen. Encore merci.

La très large mobilisation pour la conférence de demain, sur un projet qui concerne tous les européens, est réconfortante.

Le sujet peut paraître austère, peu médiatique : l'expertise dans le cadre de la justice en Europe.

La conférence de demain portera témoignage ; peu importe les opinions divergentes, les différences exprimées, les travaux préparatoires ont montré :

- la volonté des participants de faire avancer la construction européenne ;
- la capacité à travailler ensemble de personnalités, d'origines et de cultures diverses, et de professions différentes : magistrats, avocats, experts et universitaires.



This project is  
co-funded by the  
Civil Justice  
Programme of the  
European Union



Qu'il me soit permis d'attirer l'attention de tous sur le point suivant. Les personnes présentes à Rome pour travailler sur le projet EGLE, participent à une **conférence de consensus**.

C'est le nom de la méthode mise en œuvre. Je ne vais pas rentrer dans les détails de cette méthode, mais vous proposer de réfléchir à ce concept de consensus. Ce n'est pas une voie facile, ce n'est pas toujours la solution, mais c'est une voie efficace et valorisante. L'appliquer à un projet européen est un challenge exceptionnellement ambitieux.

Cette ambition européenne est largement confirmée par la présence ici de représentants de très nombreuses institutions européennes.

Je souhaite terminer cette courte allocution en remerciant les personnes présentes qui ont contribué au projet EGLE et toute l'équipe qui a permis l'organisation de cette manifestation romaine et assuré, j'en suis certain, son parfait déroulement.

Je vous remercie.